

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 3 juin 2014

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 15 avril 2014.

Le conseil accepte d'encaisser les chèques suivants :
GROUPAMA, 1.365,85 €.

Le conseil approuve les modifications budgétaires suivantes :
21318-635 (rénovation salle polyvalente) : - 1000,00 €
202 (PLU) : + 1000,00 €

Le conseil approuve l'octroi d'une subvention d'investissement à l'ACP à hauteur de 15 % du montant HT des travaux, limitée à 15000 € de subvention.

Le conseil approuve la convention de délégation de service public confiant la gestion de la distribution du gaz en réseau à la société RESEAU GDS et autorise le Maire à signer ladite convention.

Le conseil décide de fixer le prix du bois d'affouage pour 2014 à 135 € le lot de trois stères, soit 45 € le stère.

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service d'assainissement ainsi que celui du service d'eau.

Cynthia GAND et Pierre STEPHAN, délégués au SELECTOM, rendent compte de la réunion d'installation du comité.

Pierre STEPHAN informe les conseillers des résultats de la chasse et des dates de battues.

Le conseil municipal est informé que Sabrina SOHN est ajoutée en tant que membre de la commission urbanisme.

Le conseil est informé de la demande du Westhoffen Traenheim Tennis Club au sujet de la création d'un court couvert et charge le Maire de leur répondre.

Charles QUIRIN informe les conseillers du projet de mise en place de compteurs calorifiques individuels sur les radiateurs des logements du bâtiment dit « la Poste ».

M. le Maire informe les conseillers au sujet du plan ORSEC, du PCS-DICRIM et des diverses procédures d'urgence en place et précise que ces documents devront être mis à jour suite au renouvellement du conseil municipal.

Les conseillers sont informés que le conseil municipal sera convoqué le 20 juin 2014 afin de désigner les délégués et leurs suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014.

Bernard SCHMITT, délégué au SIVOM de Wasselonne et Environs, rend compte de la réunion d'installation du SIVOM.

Léonard CLASS, webmaster du site internet de la commune, présente le site aux conseillers et propose des solutions d'amélioration.

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 20 juin 2014

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 3 juin 2014.

Le conseil municipal procède à l'élection des 5 délégués titulaires et des 3 délégués suppléants.
GEIST Pierre, SCHICKELE Claudine, QUIRIN Charles, DONATIN Anne, et LENTZ Christophe sont élus délégués titulaires au 1^{er} tour, et STEPHAN Pierre, MARTIN Sylvia et OHNIMUS Pascal sont élus délégués suppléants au 1^{er} tour (voir procès-verbal de l'élection).

Le conseil municipal décide de créer un poste d'ATSEM titulaire à hauteur de 26h45 par semaine en vue de la titularisation de l'ATSEM déjà en poste.

Le conseil municipal approuve les modifications budgétaires suivantes :
21318-635 (rénovation salle polyvalente) : - 3200,00 €
2188 (autres immobilisations corporelles) : + 3200,00 €

Le conseil approuve l'octroi d'une subvention de 700 € à la chorale Concordia pour l'organisation de la fête du 14 juillet.

Le conseil municipal est informé de l'organisation d'un concert pour la fête de la Musique ainsi que de la tenue du WALDFEST le dimanche 6 juillet. Le conseil accepte de prendre en charge le vin d'honneur du WALDFEST.

Les conseillers sont informés de la décision du Conseil d'Etat de rejeter le recours de la commune contre le redécoupage des cantons.

Le Maire informe les conseillers au sujet des réunions de la communauté de communes des Coteaux de la Mossig